

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 648

3 mars 2016

SOMMAIRE

Cerberus Capital Private Equity S.A.	31097	Penny Luxembourg Financing S.à r.l.	31066
Cervin S.A.	31075	PEP Credit Investor Luxco SARL	31063
Dropal S.A.	31084	Petrogas Lux S.à r.l.	31061
EP Investment S.à r.l.	31104	Phantom S.à r.l.	31098
Ernst & Young Business Advisory Services ..	31104	Physalis S.A., SPF	31061
Ernst & Young Luxembourg	31104	Pierrot, S.A. SPF	31062
FAB Luxembourg S.A.	31059	PMD FINANCE S.à r.l.	31064
Fachmaart Robert Steinhäuser	31058	PM VII S.à r.l.	31063
Fachmaart Robert Steinhäuser Nord S.A. ...	31059	Pratzen S.A.	31062
Falconbourg S.à r.l.	31058	Prewos 1 S.à r.l. e.l.	31062
Felino S.A.	31059	Prima Invest S.A.	31064
Finance et Management des Investissements S.A., SPF	31060	Prima Management AG	31063
Finance et Management des Investissements S.A., SPF	31060	Private Placement Fund	31065
Finance et Management des Investissements S.A., SPF	31060	Projet-Immo-Libre S.A.	31065
Fire and Ice Invest SA/SPF	31058	PSMA Holdco S.à r.l.	31065
First State Investments GIP Management S.à r.l.	31058	PSMA Luxco II S.C.A.	31065
Flexible Packaging Investments S.à r.l.	31060	Stokenchurch Business Centre Holdings	31076
Patri Participations Holding	31061	TH Co-Invest S.C.A.	31085
		Tiger Holding Five S.à r.l.	31100
		Tower Fund	31102

Fachmaart Robert Steinhäuser, Société Anonyme.

Siège social: L-3364 Leudelange, rue de la Poudrerie.
R.C.S. Luxembourg B 29.444.

EXTRAIT

L'adresse privée de Monsieur Fernand STEINHÄUSER est dorénavant à L-1845 Luxembourg, 17A, Boulevard Grande-Duchesse J-Charlotte.

L'adresse du commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée INTERAUDIT est dorénavant à L-2529 Howald, 37 rue des Scillas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald, le 30 décembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2016000242/14.

(150239658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Falconbourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 133.749.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions écrites de l'associé unique de la Société adoptées le 30 décembre 2015

L'associé unique de la Société (l'Associé Unique) a approuvé le rapport du commissaire à la liquidation de la Société et le rapport du liquidateur de la Société.

Considérant que toutes les dettes de la Société ont été payées, que le restant des actifs de la Société a été distribué comme boni de liquidation à l'Associé Unique et qu'il n'existe aucun boni de liquidation en souffrance, l'Associé Unique de la Société a décidé de clôturer la liquidation de la Société.

Les livres, registres et documents sociaux de la Société seront conservés au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, pour une durée de cinq ans à compter de la date de publication de la présente mention au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Falconbourg S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2016000243/21.

(150240627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Fire and Ice Invest SA/SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 44.479.

En date du 17 mars 2015, Maître Pierre Berna, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire a été nommé dépositaire des actions au porteur de la société conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fire and Ice Invest SA/SPF

Référence de publication: 2016000246/12.

(150239572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

First State Investments GIP Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 25.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 132.521.

Les comptes annuels au 30 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2014.

Pour *FIRST STATE INVESTMENTS GIP MANAGEMENT S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

RBC Investor Services Bank S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2016000247/15.

(150239307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

FAB Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 197.969.

—
Auszug aus der Versammlung des Verwaltungsrates am 01. Dezember 2015

Die Versammlung beschliesst wie folgt

Es wird zum Delegierten des Verwaltungsrates ernannt Herr Roel Kwaspén, Verwaltungsrat, mit Berufsadresse in L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, bis zur Generalversammlung des Jahres 2021. Er kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift im Rahmen der täglichen Geschäftsführung verpflichten.

Für gleichlautenden Auszug

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2016000251/14.

(150239670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Fachmaart Robert Steinhäuser Nord S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9099 Ingeldorf, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 152.708.

—
EXTRAIT

L'adresse privée de Monsieur Fernand STEINHÄUSER est dorénavant à L-1845 Luxembourg, 17A, Boulevard Grande-Duchesse J-Charlotte.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald, le 30 décembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2016000252/12.

(150239659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Felino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5368 Schuttrange, 6, rue de Neihaischen.

R.C.S. Luxembourg B 144.293.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle en date du 23 décembre 2015

Reconduction de mandats de Monsieur Claude LOSCH, né le 17 décembre 1961 à Luxembourg, demeurant 10, rue du Château, L-6922 Berg; Monsieur Félix LOSCH, né le 20 décembre 1990 à Luxembourg, demeurant 6, rue de Neihaischen, L-5368, Schuttrange et Monsieur Patrick LOSCH, né le 18 mai 1958 à Luxembourg, demeurant 6, rue de Neihaischen, L-5368 Schuttrange, aux postes d'Administrateurs.

Nomination d'ACCOUNTIS S.à r.l. (anciennement Fiduciaire Jean-Marc Faber & CIE s.à r.l.), ayant son siège au 63-65, Rue de Merl à L-2146 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le N° B60 219 au poste de Commissaire aux Comptes.

Tous les mandats viendront à échéance au cours de l'assemblée générale annuelle de 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

FELINO S.A.

Référence de publication: 2016000258/19.

(150239321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Finance et Management des Investissements S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 158.755.

—
Je remets, par la présente, ma démission en tant qu'Administrateur de catégorie B et Présidente du Conseil d'Administration de FINANCE ET MANAGEMENT DES INVESTISSEMENTS S.A., SPF avec effet immédiat.

Les formalités requises concernant ma démission de mes fonctions d'Administrateur de catégorie B et Présidente du Conseil d'Administration seront effectuées auprès du Registre du Commerce et des Sociétés dans les plus brefs délais.

Luxembourg, le 29 décembre 2015.

Céline BONVALET.

Référence de publication: 2016000262/13.

(150239349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Finance et Management des Investissements S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 158.755.

—
Je remets, par la présente, ma démission en tant qu'Administrateur de catégorie B de FINANCE ET MANAGEMENT DES INVESTISSEMENTS S.A., SPF avec effet immédiat.

Les formalités requises concernant ma démission de ma fonction d'Administrateur de catégorie B seront effectuées auprès du Registre du Commerce et des Sociétés dans les plus brefs délais.

Luxembourg, le 29 décembre 2015.

Olivier OUDIN.

Référence de publication: 2016000263/13.

(150239349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Finance et Management des Investissements S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 158.755.

—
Nous remettons, par la présente, notre démission, avec effet immédiat, en tant que Commissaire de FINANCE ET MANAGEMENT DES INVESTISSEMENTS S.A., SPF.

Luxembourg, le 29 décembre 2015.

FIN-CONTROLE S.A.

Signatures

Commissaire

Référence de publication: 2016000264/14.

(150239349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Flexible Packaging Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 129.105.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

La clôture de la liquidation de la Société a été décidée lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé le 29 décembre 2015. La Société a donc cessé d'exister à partir de ce jour, le 29 décembre 2015.

Les livres et les documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal de 5 ans au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2015.

Halsey S.à.r.l.

Signature

Liquidateur

Référence de publication: 2016000273/19.

(150239734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Patri Participations Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.200.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 92.821.

En date du 15 décembre 2015, l'associé PATRI, avec siège social au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, a transféré 1 part sociale ordinaire à l'associé Legacy Participations, avec siège social au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, qui les acquiert.

En conséquence, les associés de la société sont les suivants:

- PATRI, précité, avec 700 parts sociales préférentielles
- Legacy Participations, précité, avec 18.600 parts sociales ordinaires et 700 parts sociales préférentielles

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000507/16.

(150239333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Petrogas Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.075.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 186.605.

Suite au contrat de cession de parts sociales en date du 18 décembre 2015 entre Petrogas Energy Corp. en qualité de cédant (le «Cédant») et 1848945 Alberta Ltd, société canadienne ayant son siège social au 1500, 407 - 2nd Street SW, Calgary, Alberta T2P 2V7 Canada et enregistrée au Registre des Sociétés de la Province de Alberta sous le numéro 2018489456, en qualité de cessionnaire (le «Cessionnaire»), le Cédant a cédé au Cessionnaire quatre-vingt-dix pour cent (90%) des parts sociales qu'il détient dans la Société, qui représentent un million huit cent soixante-sept mille quatre cent quatre-vingt-seize parts sociales (1.867.496) de la Société à compter du 18 décembre 2015.

Par conséquent, 1848945 Alberta Ltd devient associé de la Société à compter du 18 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Petrogas Lux S.à r.l.

Sébastien Rimlinger

Gérant B

Référence de publication: 2016000509/19.

(150239440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Physalis S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 151.208.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 18 décembre 2015

Les actionnaires décident de renouveler les mandats des administrateurs:

Esmé Pak, femme au foyer, demeurant 79, rue Ceinture Um Schlass, L-5880 Hesperange, administrateur;

Eric Lux, administrateur de sociétés, demeurant 79, rue Ceinture Um Schlass, L-5880 Hesperange, administrateur-délégué;

Romain Bontemps, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement 6 place de Nancy, L-2212 Luxembourg, administrateur;

pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2021.

Il est également décidé de renouveler le mandat de l'administrateur-délégué, à savoir Monsieur Eric Lux, pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2021.

Les actionnaires décident de renouveler le mandat du commissaire:

Compliance & Control, ayant son siège au 6, place de Nancy L-2212 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 172 482 comme commissaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2016000510/22.

(150238984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Pierrot, S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 158.887.

—
CLOSURE OF LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire le 17 décembre 2015

1. L'Assemblée prend note des rapports du liquidateur et du commissaire vérificateur sur la liquidation de la Société, et approuve les comptes de liquidation arrêtés au 15 décembre 2015

2. L'Assemblée décide de donner décharge au liquidateur, C.G. Consulting, ayant son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi qu'au commissaire vérificateur, Co-Ventures S.A., ayant son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, relativement à l'exécution de leur mandat.

3. L'Assemblée décide de clôturer la liquidation.

4. L'Assemblée décide que les documents et registres de la société seront conservés pendant une période de cinq ans suivant la publication de la présente résolution au Journal officiel au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000511/18.

(150239707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Pratzen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 188.243.

—
A compter du 23 Décembre 2015, la société Edmond de Rothschild Europe S.A. inscrite au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 19194, ayant son siège social au 20, boulevard Emmanuel Servais L - 2535 Luxembourg n'est plus dépositaire des actions au porteur de la société PRATZEN S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EDMOND DE ROTHSCHILD (EUROPE)

Ancien dépositaire

Référence de publication: 2016000516/13.

(150239140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Prewos 1 S.à r.l. e.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 74.534.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société du 29 décembre 2015 a décidé de clôturer la liquidation volontaire de la Société. Les livres et documents sociaux seront déposés pour une période d'au moins 5 années au bureau de la société Avega Services (Luxembourg) S.à r.l., 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Pour extrait

Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.

Liquidateur

Dr. Jan Könighaus / Markus Trierweiler

Manager / Manager

Référence de publication: 2016000517/17.

(150240177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Prima Management AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 106.275.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «Prima Management AG», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 21 décembre 2015, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 décembre 2015. Relation: EAC/2015/30904.

- que la société «Prima Management AG» (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 106275,

constituée suivant acte notarié en date du 24 février 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 209 en date du 9 mars 2005. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte notarié en date du 27 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1667 en date du 7 août 2007,

se trouve à partir de la date du 21 décembre 2015 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 2 août 2012 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les article 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915. concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 30 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000518/27.

(150240578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

PEP Credit Investor Luxco SARL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 514.246,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 138.759.

—
EXTRAIT

Il est à noter que les adresses des gérants de la Société, Monsieur Michael Kidd et Monsieur Claude Larbière ont été changées en date du 15 décembre 2015 au 11, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000530/13.

(150239458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

PM VII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 3.009.190,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 194.472.

—
EXTRAIT

Il est à noter que les adresses des gérants de la Société, Monsieur Michael Robert Kidd et Monsieur Claude Larbière ont été changées en date du 15 décembre 2015 au 11, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000542/13.

(150239768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

PMD FINANCE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 201.328.

—
Cession de parts sociales

Suite à la convention de cession de parts sociales, signée en date du 29 décembre 2015, entre:

SGG S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65 906,

Et

Chess Peak Limited, une société constituée et existante sous les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au Offshore Incorporation Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Island, et enregistrée auprès du registre de commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1877392,

Focussed Portfolios Limited, une société constituée et existante sous les lois de l'Ile de Man, ayant son siège social au 12-14 Finch Road, Douglas, Isle of Man, et enregistrée auprès du registre de commerce de l'Ile de Man sous le numéro 012237V,

Kuranza Trade, Inc., une société constituée et existante sous les lois du Panama, ayant son siège social au Panama City, Republic of Panama et enregistrée auprès du registre de commerce du Panama sous le numéro 348263.

l'actionnariat de PMD FINANCE S.à r.l. se compose comme suit:

- Chess Peak Limited détenant 57 parts sociales;
- Focussed Portfolios Limited détenant 34 parts sociales;
- Kuranza Trade, Inc., détenant 34 parts sociales.

Certifiée sincère et conforme

Pour la Société

SGG S.A.

Référence de publication: 2016000543/28.

(150239306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Prima Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 109.860.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «PRIMA INVEST S.A.», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 21 décembre 2015, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 décembre 2015. Relation: EAC/2015/30902.

- que la société «PRIMA INVEST S.A.» (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 109860,

constituée suivant acte par le notaire soussigné en date du 1^{er} août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1334 en date du 6 décembre 2005,

se trouve à partir de la date du 21 décembre 2015 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 25 novembre 2014 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les article 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915. concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000544/26.

(150240531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Private Placement Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 102.950.

Extrait des résolutions du conseil d'administration prises le 21 décembre 2015

Il est décidé:

- de prendre note de la démission de Messieurs Serge D'ORAZIO et Bernard JACQUEMIN en tant qu'administrateurs.
- de coopter, avec effet au 21 décembre 2015, Messieurs Aurélien BARON, résidant professionnellement au 11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg et Philippe AUQUIER, résidant professionnellement au 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg comme administrateurs en remplacement de Messieurs Serge D'ORAZIO et Bernard JACQUEMIN.
- que Messieurs Aurélien BARON et Philippe AUQUIER terminent le mandat de leurs prédécesseurs.
- de proposer à la prochaine assemblée générale statutaire de ratifier la cooptation de Messieurs Aurélien BARON et Philippe AUQUIER.

Certifié sincère et conforme

Pour PRIVATE PLACEMENT FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Référence de publication: 2016000546/19.

(150239273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Projet-Immo-Libre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 68.941.

Monsieur CARDOSO Delfim est remplacé au poste d'administrateur par Madame CARDOSO Nadia demeurant à L-1721 Luxembourg 11, rue Nicolas Hein. Le mandat expirera en l'an 2016 à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000547/12.

(150238970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

PSMA Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.220.494,19.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 165.079.

EXTRAIT

Il est à noter que les adresses des gérants de la Société, Monsieur Michael Robert Kidd et Monsieur Claude Larbière ont été changées en date du 15 décembre 2015 au 11, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000551/13.

(150239762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

PSMA Luxco II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 168.698.

EXTRAIT

Il est à noter que l'adresse des commissaires de la Société Monsieur Julian Jost, Monsieur Robert Sudo et Monsieur Thomas Bartee Hodges a également été changée en date du 15 décembre 2015 au 11, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000552/12.

(150239465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Penny Luxembourg Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 202.463.

—
STATUTES

In the year two thousand fifteen, on the twenty-third day of the month of November,
Before Us Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

CJ Lux Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of USD 2,000,000 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 190.857 (the Sole Shareholder),

here represented by Mr. Régis Galiotto, notary clerk, residing professionally in Luxembourg (the “Proxy-holder”),

by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed “ne varietur” by the Proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a private limited liability company (“société à responsabilité limitée”) which it deems to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

I. Name - Registered office - Corporate object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “Penny Luxembourg Financing S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. In the framework of its activity, the Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may act as general partner or manager of companies and entities in which it holds a participation or which are members of its group.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office of the Company and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the Board). If the Company is managed by a board of managers, one or more class A manager(s) and one or more class B manager(s) will be appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not to be shareholders. In case of a sole manager, he/she will exercise the powers of the Board (the Sole Manager).

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Powers of the Board.

8.1. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object of the Company.

8.2. Special and limited powers may be delegated by the Board for specific matters to one or more agents.

Art. 9. Procedure and Representation.

9.1. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required, if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if half of its members are present or represented, with such majority including at least one class A and one class B manager. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication initiated from Luxembourg allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

9.2. Representation

The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of its Sole Manager or, as the case may be, by the joint signatures of any class A manager and any class B manager, or, as the case may be, by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name and on behalf of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1 Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions if there are no more than twenty-five (25) shareholders (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.1. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.2. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Statutory auditor (commissaire) and independent auditor (réviseur d'entreprises agréé).

14.1. In accordance with article 200 of the Law, the Company needs to be audited by a statutory auditor (commissaire) only if it has more than twenty-five (25) shareholders. An independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) shall be appointed whenever the exemption provided by article 69(2) of the law of December 19, 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies, as amended, does not apply.

14.2. The shareholders appoint the statutory auditor(s) (commissaire(s)) and independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises agréés), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor(s) (commissaire(s)) and independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises agréés) may be reappointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. They may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be declared and distributed by the Board, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of the shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non-waivable provisions of the Law.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2015.

Subscription and payment

The Sole Shareholder, represented as stated above, subscribes to twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and agrees to pay them in full by way of a contribution in cash in the amount of thirty thousand United States Dollars (USD 30,000), with the difference between the aggregate nominal value of the shares and the subscription price being allocated to the share premium account of the Company.

The amount of thirty thousand United States Dollars (USD 30,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entire subscribed and issued capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers (gérants) of the Company for an indefinite period:

Class A managers:

- Danielle Elisabeth Foley, attorney, born on May 15, 1982, residing professionally at 702, Crossroads Dr, Houston Texas 77079, United States of America, is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period; and

- Robin Elizabeth Murray, accountant, born on September 16, 1965, residing professionally at 1026 Tulane Street, Houston Texas 77008, United States of America, is appointed as Class A manager of the Company for an indefinite period; and

Class B managers:

- Christian Wolfgang Schwab, manager, born on January 1, 1971 in Duisburg, Germany, residing professionally at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, is appointed as class B manager of the Company for an indefinite period;

- Carl Anders Peter Lundin, manager, born on September 10, 1976 in Kalmar, Sweden, residing professionally at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, is appointed as class B manager of the Company for an indefinite period; and

- Virginia Strelen, manager, born on May 30, 1977 in Bergisch- Gladbach, Germany, residing professionally at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, is appointed as class B manager of the Company for an indefinite period.

2. The registered office of the Company is set at 15, rue Edward Steichen, L- 2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxy-holder has signed with us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-troisième jour du mois de novembre,

Pardevant Nous Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

CJ Lux Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, ayant un capital social de USD 2,000,000 et enregistrée avec le Registre de Commerce et des Société Luxembourgeois sous le numéro B 190.857 (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Penny Luxembourg Financing S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit

du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut agir en tant que associé commandité ou gérant des sociétés et des entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie de son groupe.

3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil Luxembourgeois.

6.3. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront un conseil de gérance (le Conseil). Si la Société est administrée par un conseil de gérance, un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B seront nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés. En cas de gérant unique, il/elle exercera les pouvoirs du Conseil (le Gérant Unique).

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une décision des associés.

Art. 8. Pouvoirs du Conseil.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Les pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par décision du Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

Art. 9. Procédure et Représentation.

9.1 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions qui sont tenues dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la moitié de ses membres est présente ou représentée, une telle majorité incluant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication initié à partir de Luxembourg permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.2. Représentation

La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature de son Gérant Unique ou, le cas échéant par les signatures conjointes de tout gérant de classe A et tout gérant de classe B, ou, le cas échéant, par la signature seule ou les signatures conjointes de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été valablement délégués.

Art. 10. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom et pour le compte de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) si le nombre d'associés de la Société est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure indiqués dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées à la seconde Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est de un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultat, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

13.4. Le bilan et le compte de résultat sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Commissaire et réviseur d'entreprises agréés.

14.1. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société doit être auditée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de vingt-cinq (25) associés. Un auditeur indépendant (réviseur d'entreprises agréé) est nommé à chaque fois que l'exonération prévue par l'article 69 (2) de la loi du 19 Décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés et sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, tel que modifiée, ne s'applique pas.

14.2. Les associés nomment le(s) commissaire(s) et le(s) réviseur(s) d'entreprises agréés, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) et le (s) réviseur(s) d'entreprises agréés sont rééligibles.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à un compte de réserve ou le reporter conformément aux dispositions légales applicables.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intermédiaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés, adoptée avec le consentement d'une majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sujet aux dispositions légales d'ordre public.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin le 31 décembre 2015.

Souscriptions et libération

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trente mille dollars américains (USD 30.000), la différence entre la valeur nominale totale des parts sociales et le prix de souscription étant allouée au compte de prime d'émission de la Société.

Le montant total de trente mille dollars américains (USD 30.000) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incomberont à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ mille quatre cents Euros (1.400.- EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique, représentant la totalité du capital social souscrit et libéré, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une période indéfinie:

Gérants classe A:

- Danielle Elisabeth Foley, avocate, née le 15 mai 1982, résidant professionnellement au 702, Crossroads Dr, Houston Texas 77079, Etats-Unis d'Amérique, est nommée en qualité de gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée; et

- Robin Elizabeth Murray, comptable, née le 16 September 1965, residing professionally at 1026 Tulane Street, Houston Texas 77008, Etats-Unis d'Amérique, est nommée en qualité de gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée;

Gérants classe B:

- Christian Wolfgang Schwab, gérant, né le 1^{er} janvier, 1971 à Duisburg, Allemagne, résidant professionnellement au 15, rue Edward Steichen, L- 2540 Luxembourg, est nommé en qualité de gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée;

- Carl Anders Peter Lundin, gérant, né le 10 Septembre, 1976 à Kalmar, Suède, résidant professionnellement au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé en qualité de gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée; et

- Virginia Strelen, gérant, née le 30 mai 1977 à Bergisch-Gladbach, Allemagne, résidant professionnellement au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommée en qualité de gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée.

2. Le siège social de la Société est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 27 novembre 2015. Relation: 1LAC/2015/37511. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 décembre 2015.

Référence de publication: 2015207146/510.

(150233407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

Cervin S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 171.934.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «CERVIN S.A.», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 22 décembre 2015, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 24 décembre 2015. Relation: EAC/2015/31084.

- que la société «CERVIN S.A.» (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 171934,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2699 du 6 novembre 2012. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 janvier 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1005 du 19 avril 2014,

se trouve à partir de la date du 22 décembre 2015 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 17 décembre 2015 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les article 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915. concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000128/28.

(150240709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Stokenchurch Business Centre Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, Boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 202.420.

—
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the third day of December.

Before Maître Joelle BADEN, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Umbrella Holdings, a limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated in Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B 158071, having its registered office at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

represented by Flora GIBERT, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg under private seal on 25 November 2015.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Stokenchurch Business Centre Holdings" (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager (gérant), or as the case may be, by the board of managers (gérants) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager (gérant), or as the case may be, the board of managers (gérants) of the Company. Where the single manager (gérant) or the board of managers (gérants) of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition and holding of participations and investments, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. To the extent permitted under Luxembourg law the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.5 Without prejudice to the foregoing generality, the Company may enter into such swap or hedging arrangements as may be considered appropriate from time to time to offset any risk, financial or otherwise, to which any Regus group companies might be exposed.

3.6 In addition, the Company may acquire, sell, rent out, manage, enhance and dispose of one or several real estates or parts of real estates located in Luxembourg or abroad.

3.7 The Company can perform all real estate, commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

3.8 The present list is enumerative only and not limiting.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is set at twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty five British Pounds (GBP 25.-) each.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers (gérants) appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers (gérants) have been appointed, they will constitute a board of managers (gérants). The manager(s) (gérants) need not be shareholder(s).

7.2 The managers (gérants) shall, at all times, not be resident in the United Kingdom for tax purposes.

7.3 The managers (gérants) may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

7.4 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers (gérants) and one or several Class B managers (gérants).

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager (gérant) or, if the Company is managed by more than one manager (gérant), the board of managers (gérants), which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Subject to article 8.3, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager (gérant) of the Company. Such persons shall, at all times, not be resident in the United Kingdom for tax purposes.

8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers (gérants) and one or several Class B managers (gérants), special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager (gérant) acting jointly with any Class B manager (gérant).

9. Procedure.

9.1 The board of managers (gérants) shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager (gérant) at the place indicated in the convening notice, provided that all board meetings shall be held outside of the United Kingdom.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers (gérants) shall be given to all managers (gérants) at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers (gérants).

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers (gérants) of the Company or if all the members of the board of managers (gérants) of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager (gérant) may act at any meeting of the board of managers (gérants) by appointing in writing another manager (gérant) as his proxy. Any such proxy shall, at all times, not be resident in the United Kingdom for tax purposes.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members in office at the time of the meeting is present or represented. The majority of managers (gérants) present at any meeting of the managers (gérants) shall not be resident or present in the United Kingdom for tax purposes. If this is not the case, such meeting shall not be quorate. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers (gérants) present or represented provided that, if the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers (gérants) and one or several Class B managers (gérants), at least one Class A manager (gérant) and one Class B manager (gérant) (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers (gérants) will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting.

9.7 Any manager (gérant) may participate in any meeting of the board of managers (gérants) by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other, provided that such a meeting shall be validly convened only if all of the managers (gérants) participating are located outside of the United Kingdom. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers (gérants) shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held, provided that such circular resolutions are signed by the managers (gérants) outside of the United Kingdom. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager (gérants) or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with the Articles. If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers (gérants) and one or several Class B managers (gérants), the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager (gérants) together with any Class B manager (gérants). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers will have been delegated by the sole manager (gérants) (if there is one) or as the case may be by the board of managers (gérants) or, in the event of classes of managers (gérants), by one Class A and one Class B manager (gérants) acting together.

11. Liability of the managers. The managers (gérants) assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

12. Powers and voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the share-

holders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

14. Accounting year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager (gérant) or, as the case may be, the board of managers (gérants) must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers (gérants), the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers (gérants) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2015.

Subscription - Payment

Thereupon, Umbrella Holdings, prenamed and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares, with a nominal value of twenty five British Pounds (GBP 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500.-).

The amount of twelve thousand, five hundred British Pounds (GBP 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The aggregate amount of the expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred Euros (EUR 1,300.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Douglas Sutherland, born on 7 June 1956 in Oregon, U.S.A., and residing at 12, rue Joseph Tockert, L-2620 Luxembourg;

- Mr Dominik de DANIEL, born on 7 October 1975 in Rheinfelden (Baden), Germany, and residing at Aryanastrasse 11a, 8704 Herliberg, Switzerland;

- Mr Mark Dixon, born on 2 November 1959 in Hornchurch, United Kingdom, and residing at 31 L'Estoril, Avenue Princesse Grace, MC-98000 Monaco;

- Mr Michael Haller, born on 11 October 1969 in Springs, South Africa, and residing at 16 rue du Rham, L-6991 Rameldange, Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trois décembre.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Umbrella Holdings, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158071, ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ici représentée par Flora GIBERT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg le 25 novembre 2015;

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Stokenchurch Business Centre Holdings (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet est de détenir et la prise des participations et des investissements, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette

et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. Dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise la Société pourra également donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

3.5 Sans préjudice des généralités antérieures, la Société peut contracter des accords de conversion ou entreprendre des opérations de couverture, tel que cela peut être considéré comme approprié de temps à autre, pour compenser n'importe quel risque, financier ou autre, auquel toute société du groupe Regus pourrait être exposée.

3.6 En outre, la Société peut acquérir, vendre, mettre en location, gérer, mettre en valeur et aliéner un ou plusieurs immeubles ou parts d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

3.7 La Société peut effectuer toutes opérations immobilières, commerciales, techniques et financières ou autres, liées directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter l'accomplissement de ses objets.

3.8 La présente liste est énonciative et non limitative.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

5. Capital.

5.1 Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq Livres Sterling (GBP 25,-) chacune.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants doivent, en tout temps, ne pas être domiciliés ou résidant au Royaume-Uni à des fins fiscales.

7.3 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

7.4 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société. Ces personnes doivent, en tout temps, ne pas être domiciliées ou résidentes au Royaume-Uni à des fins fiscales.

8.3 Si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, à condition que toutes les réunions du conseil se tiennent en dehors du Royaume-Uni.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire. Toute procuration doit, en tout temps, ne pas être domicilié ou résident dans le Royaume-Uni à des fins fiscales.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres en fonction au moment de la réunion sont présents ou représentés. La majorité gérant présents à une réunion du conseil de gérance ne peut être résident ou présent au Royaume-Uni à des fins fiscales. Si ce n'est pas le cas, cette réunion n'aura pas de quorum. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le Président à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler, à condition que cette réunion sera valablement convoquée que si tous les gérants participantes sont situées en dehors du Royaume-Uni. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue, à condition que ces résolutions circulaires soient signées par les gérants en dehors du Royaume-Uni. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

10. Représentation. La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux Statuts. Si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B. Dans tous les cas la Société sera valablement engagée par la signature individuelle d'une personne ou des personnes à laquelle / auxquelles des pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant (s'il y en a qu'un) ou, le cas

échéant, par le Conseil de Gérance ou, s'il y a des classes différentes de gérants, par un gérant de Classe A et par un gérant de Classe B agissant de concert.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2015.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, Umbrella Holdings, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt cinq Livres Sterling (GBP 25.-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12,500.-).

La somme de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12,500.-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille trois cents Euros (EUR 1.300,-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Douglas Sutherland, né le 7 juin 1956 en Oregon, U.S.A., demeurant au 12, rue Joseph Tockert, L-2620 Luxembourg;

- Monsieur Dominik de DANIEL, né le 7 octobre 1975 à Rheinfelden (Baden), Switzerland, demeurant au Aryanastrasse 11a, 8704 Herliberg, Suisse;

- Monsieur Mark Dixon, né le 2 novembre 1959 à Hornchurch, Royaume-Uni, demeurant 31 L'Estoril, Avenue Princesse Grace, MC-98000 Monaco;

Mr Michael Haller, né le 11 octobre 1969 à Springs, South Africa, demeurant au 16 rue du Rham, L-6991 Rameldange.

2. Le siège social de la Société est établi au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C. 1, le 8 décembre 2015. 1LAC/2015/38762. Reçu soixante quinze euros € 75,-.

Le Receveur (signé): MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 17 décembre 2015.

Référence de publication: 2015207353/467.

(150232959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

Dropal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 105.407.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg en date du 14 décembre 2015

- la démission de Monsieur Marc LIMPENS de son mandat d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration est acceptée.

- Madame Françoise DARCHE, employée, née le 4 janvier 1985 à Messancy (Belgique) et résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est cooptée nouvel Administrateur, pour terminer le mandat de son prédécesseur venant à échéance en 2016.

- Madame Joëlle BRUWIER, employée, née le 16 mai 1967 à Rocourt (Belgique), résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommée Présidente du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Fait à Luxembourg, le 14 décembre 2015.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2016000189/19.

(150239543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

TH Co-Invest S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1246 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 202.419.

—
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the tenth of December.

Before Maître Danielle KOLBACH, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

1) TH Fides S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 189.021 (the "Limited Shareholder"),

2) TH Manager S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, under process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (the "Unlimited Shareholder")

here represented by Sara Lecomte, private employee, residing professionally in Redange-sur-Attert, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up the following articles of incorporation of a "Société en Commandite par Actions" which they declared to organize among themselves:

1. Form and corporate name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of TH Co-Invest S.C.A. (the "Company"), a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Manager as defined in Article 8.1 (the "Manager");

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Manager.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Manager thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Manager thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible

or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Manager thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Manager incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital of the Company is thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by:

5.1.1 1 share with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) ("action de commandité", the "Unlimited Share") held by the Unlimited Shareholder;

5.1.2 30,999 shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) ("actions de commanditaire", the "Limited Shares") held by the Limited Shareholder;

5.2 The Limited Shares as well as the Unlimited Share are together referred to as the "Shares" and each a "Share";

5.2.1 "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly;

5.2.2 "Unlimited Shareholder" means the holder at the relevant time of the Unlimited Share;

5.2.3 "Limited Shareholders" means the holders at the relevant time of the Limited Shares and "Limited Shareholder" shall be construed accordingly.

5.3 The Shares are in registered form.

5.4 A register of registered shares shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the 1915 Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Share certificates can also be issued to the Shareholders.

5.5 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.

5.6 If a registered Shareholder does not provide any address where the notices and information issued by the Company can be sent, this should be mentioned in the Shareholders' register and the address of the Shareholder shall be supposed to be the Registered Office of the Company or another address which shall be registered until such holder provides another address to the Company.

5.7 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager

subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.8 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.9 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.10 The subscribed share capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

5.11 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Manager may determine provided that all such Shares are treated equally.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 The Shares will not be transferable before the sixth anniversary of the incorporation of the Company and after this period, the Shares will be transferable in accordance with the 1915 Law except otherwise provided in the Articles.

7.2 Any transfer of the Unlimited Share shall be subject to the passing of Shareholders' Resolutions:

7.2.1 approving the transfer; and

7.2.2 amending Article 8.1 to reflect the replacement as Manager of the transferor of the Unlimited Share by the transferee.

7.3 Any transfer of Limited Shares shall be subject to the prior consent of the Manager which shall not be unreasonably withheld.

8. The manager.

8.1 The Company will be managed by TH Manager S.à r.l. in its capacity as sole Unlimited Shareholder or "actionnaire commandité" (the "Manager").

8.2 The Manager has the power to take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to a meeting of Shareholders (the "Shareholders' Meeting").

8.3 A Manager may be removed from office, only for gross negligence or wilful misconduct, by a Shareholders' Meeting adopted in the same manner as is provided for by Luxembourg Law and these Articles for the amendment of the Articles. If following the removal of the Manager from office, there is no other Manager, then the Manager must be immediately replaced by a new Manager who must be an Unlimited Shareholder by Shareholders Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles. The Manager to be removed will not have any veto right in its capacity as Unlimited Shareholder relating to its removal and/or replacement. A removal of a Manager will not terminate the Company.

8.4 In the event of the legal incapacity or inability to act of the Manager, the Company will not terminate and the Supervisory Board may appoint an administrator, who may or may not be a Shareholder, who shall adopt urgent measures and those of ordinary administration until a Shareholders' Meeting is held. Any administrator will convene a Shareholders' Meeting in accordance with the Articles within fifteen days of his appointment. An administrator will be liable only for the performance of his mandate.

9. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

9.1 the Manager, acting by the signature of any legal representative or representatives;

9.2 the sole signature of any other person to whom such a power has been delegated in accordance with Articles 10.1 or 10.3 to the extent such a power has been delegated to him.

10. Delegation of powers.

10.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated by the Manager to one or more agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.

10.2 A Daily Manager need not be a Shareholder.

10.3 The appointment and removal, powers, duties and emoluments of the Daily Managers will be determined by the Manager.

10.4 The Manager may delegate any of its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and may remove any such agent and determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

10.5 No powers will be delegated by the Manager to any Limited Shareholder and no Limited Shareholder may represent the Company.

11. Liability of the shareholders.

11.1 The Unlimited Shareholder will be liable with the Company (solidairement responsable) for the liabilities of the Company to the extent required by Luxembourg Law, including article 102 of the 1915 Law.

11.2 The Limited Shareholders shall not act on behalf of the Company other than by exercising their rights as shareholders in general meetings of the Company and shall only be liable to pay to the Company the par value, and any issue premium payable, on the Shares they respectively hold in the Company (to the extent not already paid).

12. Supervisory board and auditor.

12.1 The Company is either supervised by a supervisory board (the "Supervisory Board") or by one or more approved auditor (réviseur d'entreprises agréé), in the latter case where such appointment is required by the Luxembourg Law or where such appointment is permitted by Luxembourg Law and chosen by the Company the ("Auditor").

12.2 The general meeting of the Shareholders appoints the Auditor and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the Auditor is elected without mention of the term of its mandate, it is deemed to be elected for six (6) years from the date of its election.

12.3 The Auditor may be re-appointed.

12.4 The Supervisory Board shall consist of three (3) members (each a "Supervisory Board Member"). The Supervisory Board Members shall neither participate in nor interfere with the management of the Company but may advise the Manager on such matters as the Manager may determine.

12.5 Meetings of the Supervisory Board ("Supervisory Board Meetings") may be convened by any Supervisory Board Member.

12.6 Notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, fax or by e-mail to all members with a reasonable notice in light of the circumstances in advance of the time set for such meeting. The notice will set out the time and the place of the meeting and it will contain the agenda. The Supervisory Board Members may validly debate and take decisions at a Supervisory Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Supervisory Board Members have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Supervisory Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.7 A Supervisory Board Member may appoint any other Supervisory Board Member (but not any other person) to act as his representative (a "Supervisory Board Member's Representative") at a Supervisory Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Supervisory Board Meeting.

12.8 The Supervisory Board can only validly debate and take decisions if at least half of the Supervisory Board Members are present or represented. Decisions of the Supervisory Board shall be adopted by a simple majority of the Supervisory Board Members present or represented.

12.9 A Supervisory Board Member or his Supervisory Board Member's Representative may validly participate in a Supervisory Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Supervisory Board Member. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Supervisory Board Members shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Supervisory Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of Supervisory Board Members (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place. A meeting held in this way is deemed to be held at the Registered Office.

12.10 A resolution in writing signed by all the Supervisory Board Members (or in relation to any Supervisory Board Member, his Supervisory Board Member's Representative) shall be as valid and effective as if it had been passed at a Supervisory Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Supervisory Board Members concerned.

12.11 The minutes of a Supervisory Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Supervisory Board Meeting may be certified by any Supervisory Board Member present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 The Shareholders' Meeting shall have such powers as are vested in it pursuant to these Articles or the Luxembourg Laws, and shall not have any powers reserved to the Manager by the Luxembourg Law. As envisaged by Article 111 of the 1915 Law, the Shareholders' Meeting shall amend the Articles only with the agreement of the Manager (subject as provided in Article 8.3).

13.2 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.3 Subject as provided by the 1915 Law and Articles 13.4, 13.5, 13.6 and 17, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.4 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their commitment to the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.5

13.5.1 An extraordinary Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless (a) at least one half of the Shares is represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the Company.

13.5.2 If the first of the conditions in Article 13.5.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. That convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

13.5.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by (i) at least two-third of the votes cast (ii) a favourable vote of the Unlimited Shareholder (for avoidance of doubt, the Unlimited Shareholder has a veto right). Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

13.6 A Shareholders' Meeting may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 Each Shareholder may vote through voting forms in the manner set out in the convening notice in relation to a Shareholders' Meeting. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the Shareholders' Meeting to which they relate and which comply with the requirements set out on the convening notice.

13.9 The Shareholders are entitled to participate in a Shareholders' Meeting by videoconference or by telecommunication means allowing their identification, and are deemed to be present for the calculation of quorum and majority conditions and voting. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting where deliberations shall be online without interruption.

13.10 The Manager shall have the powers and obligations to adjourn a Shareholders' Meeting as set out in the 1915 Law.

13.11 The Annual Shareholders' Meeting of the Company will be held on the first Thursday of the Month of June at 3.30 p.m. of each year in the City of Luxembourg.

13.12 The Manager or the Supervisory Board may convene a Shareholders' Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if Shareholders representing one-tenth of the capital require this in writing with an indication of the agenda.

13.13 Convening notices for every Shareholders' Meeting shall contain the agenda and shall take the form of announcements published twice, with a minimum interval of eight days, and eight days before the meeting, in the Mémorial and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight days before the Meeting to registered Shareholders, but no proof need be given that this formality has been complied with. Where all the Shares are in registered form, the convening notices may be made only by registered letters.

13.14 One or more of the Shareholders who together hold at least ten percent of the subscribed capital may request that one or more additional items be put on the agenda of any Shareholders' Meeting. Such a request shall be sent to the Registered Office by registered mail, at least five days prior to the meeting.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on 31 December 2016 (all dates inclusive).

14.2 The Manager draws up the balance sheet and the profit and loss account. The Manager submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual Shareholders' Meeting to the Supervisory Board or Auditor who shall make a report containing comments on such documents.

15. Reporting.

15.1 In addition to the budget and the annual report, the Manager will prepare and deliver a quarterly report for the Limited Shareholders.

15.2 With regards to investments in private companies, the Manager will give an overview of the relevant financial performance for the quarter, the net financial position of the companies, a commentary on performance and an update, if any, on the exit path. Such report will be circulated no later than 45 days after the end of each quarter together with dial-in details for a conference call, to be held between 7 and 15 days after the circulation of the report, during which the Limited Shareholders will be able to discuss the report with the Manager.

16. Distributions on shares.

16.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.2 To the extent that and as soon as funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Luxembourg Law and by these Articles, the Shareholders agree that the Company shall remit cash available for remittance to the Shareholders, by virtue of the rights attached to their Shares as distribution of dividends, share premium, if any, or other reserves, if any, or repayment of capital by virtue of a capital reduction, or as redemptions of Shares, pro rata to the shares held in the Company.

16.3 Notwithstanding the preceding provisions, the Manager may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits, share premium and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Luxembourg Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

17. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the words "include" or "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

18.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription

The capital has been subscribed as follows:

	Limited Shares:	Unlimited Shares:	Subscription Price in Euro
TH Fides S.à r.l.	30,999	/	30,999
TH Manager S.à r.l.	/	1	1
TOTAL OF SHARES	30,999	1	31,000

All these shares have been totally paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

First general meeting of shareholders

The above Shareholders representing the totality of Shares and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold a general meeting of Shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's Registered Office is fixed at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.
2. The following entity is appointed as Auditor until the annual general meeting of shareholders to be held in 2021: PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, having its registered office at 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade Register under number B 65477.

Expenses

The expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at about one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.-).

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in Article 26 of the Commercial Companies Act and expressly states that they have been fulfilled.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Redange-sur-Attert, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le dix décembre.

Par devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée.

ONT COMPARU

1) TH Fides S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189.021 (l'"Actionnaire Commanditaire"),

2) TH Manager S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'"Actionnaire Commandité");

Ici représentées par Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement à Redange-sur-Attert, en vertu de procurations délivrées sous seing privé.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le Notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui auprès de l'administration de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une "Société en Commandite par Actions" de droit luxembourgeois dont ils ont arrêté les statuts comme suit et qu'ils déclarent constituer entre eux:

1. Forme - Dénomination. Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de TH Co-Invest S.C.A. (la "Société"), une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et y compris par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi à Luxembourg-ville, Grand- Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-duché de Luxembourg par le Gérant tel que défini à l'article 8.1 (le "Gérant").

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") passée conformément à ces Statuts et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une Société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant.

2.4 La Société peut avoir des filiales, des succursales et d'autres bureaux à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objet. Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, obligations non garanties, debenture stocks, obligations, ou tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre bien de toutes

sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissements, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;

3.2 de poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou supporter des dettes de toute personne poursuivant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Gérant considère comme étant adaptée, y compris par l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, unifier, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;

3.6 de s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou de caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou tout organe social dans lequel une Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité commerciale ou entreprise), avec ou sans contrepartie ou avantage pour la Société (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens ou capital social non libéré (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclut toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemniser ou garder indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou autrement responsable, de l'endettement ou des obligations financières de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège y relatif;

3.8 de vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des entreprises de la Société, pour une contrepartie que le Gérant considère appropriée, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets similaires (en tout ou partie) à ceux de la Société; de détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou via des fiduciaires, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant accessoires ou propices à la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs; A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans une transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans avoir obtenu d'autorisation requise en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par:

5.1.1 une (1) action de l'Actionnaire Commandité d'une valeur nominale un euro (EUR 1.-) (ci-après l'"Action de Commandité");

5.1.2 trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) actions de l'Actionnaire Commanditaire d'une valeur nominale un euro (EUR 1.-) (ci-après les "Actions de Commanditaire");

5.2 Les Actions de Commandité ainsi que les Actions de Commanditaire seront définies comme les "Actions" et individuellement une "Action".

5.2.1 "Actionnaires" signifie les détenteurs à un moment donné d'Actions et "Actionnaire" sera défini en accordance;

5.2.2 "Actionnaire Commandité" signifie le détenteur à un moment donné de l'Action de Commandité;

5.2.3 "Actionnaires Commanditaires" signifie les détenteurs à un moment donné des Actions de Commanditaire et "Actionnaire Commanditaire" sera défini en accordance.

5.3 Les Actions sont émises sous forme nominative.

5.4 Un registre d'actions nominatives sera maintenu au siège social de la Société, où il sera disponible pour revue par les Actionnaires. Ce registre contiendra toutes les informations requises par l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives sera établie par l'inscription dans le registre. Des certificats d'Actions pourront aussi être émis aux Actionnaires.

5.5 La Société considérera le nom de la personne inscrite dans le registre comme le propriétaire de ces Actions.

5.6 Dans le cas où un Actionnaire nominatif ne fournit pas d'adresse où les notices et informations émises par la Société doivent être envoyées, il doit en être fait mention dans le registre d'Actionnaire et l'adresse de l'Actionnaire sera supposément le siège social de la Société ou une autre adresse qui sera inscrite jusqu'à ce que le détenteur des Actions fournisse une autre adresse à la Société.

5.7 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime") dans lequel toute prime payée sur toute action doit être transférée. Les décisions relatives à l'utilisation de la prime d'émission doivent être prises par le Gérant sous réserve de la Loi et de ces Statuts. Ces décisions peuvent allouer tout montant apporté à l'apporteur, mais ce n'est pas une obligation.

5.8 La Société peut, sans limitation, accepter tout apport en numéraire ou d'autres contributions, sans émission d'Actions ou autres valeurs mobilières en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de ces comptes doivent être prises par le Gérant sous réserve de la Loi et de ces Statuts. Pour éviter tout doute, une telle décision peut, sans que ceci soit nécessaire, affecter tout montant versé au contributeur.

5.9 Toutes les Actions ont des droits égaux sans préjudice d'autres dispositions de ces Statuts.

5.10 Le capital social souscrit peut être augmenté par une Résolution des Actionnaires adoptées en conformité avec les conditions requises pour la modification des statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

5.11 Si des Actions sont émises sans être entièrement libérées, le paiement du solde sera effectué au moment et aux conditions que le Gérant déterminera sous réserve que toutes ces Actions soient traitées de manière équitable.

6. Indivisibilité des actions.

6.1 Chaque Action est indivisible.

6.2 Une Action peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Action notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Actionnaire pour l'Action en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Transfert d'actions.

7.1 Les Actions ne seront pas cessibles avant le sixième anniversaire de la constitution de la Société et après cette période, les Actions seront transférables en conformité avec la Loi, sous réserve de dispositions contraires contenues dans les Statuts.

7.2 Tout transfert de l'Action de Commandité sera soumis à l'adoption d'une résolution des Actionnaires:

7.2.1 approuvant le transfert; et

7.2.2 modifiant l'article 8.1 afin de refléter le remplacement en tant que Gérant du cédant de l'Action de Commandité par le cessionnaire.

7.3 Tout transfert d'Actions de Commanditaire sera soumis à l'accord préalable du Gérant, qui ne devra pas être refusé de façon déraisonnable.

8. Gérance.

8.1 La Société sera gérée par TH Manager S.à r.l., en sa qualité d'unique Actionnaire Commandité de la Société (défini ci-après comme le "Gérant").

8.2 Le Gérant a le pouvoir de prendre toute mesure nécessaire ou utile pour réaliser l'objet de la Société, à l'exception de ceux réservés par la Loi Luxembourgeoise ou les présents Statuts à une réunion des actionnaires (une "Assemblée Générale").

8.3 Un Gérant peut être révoqué uniquement en cas de négligence importante ou faute intentionnelle, sur décision de l'Assemblée Générale adoptée de la façon prévue par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts pour la modification des statuts. Si à la suite de la révocation du Gérant, il n'y a pas d'autre gérant, alors le Gérant doit être immédiatement remplacé par un nouveau gérant qui doit être un Actionnaire Commandité par résolution des actionnaires adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts. Le Gérant n'aura aucun droit de veto en sa qualité d'Actionnaire Commandité quant à sa révocation et/ou son remplacement. La Société ne sera pas dissoute des suites de la révocation du Gérant.

8.4 En cas d'incapacité juridique ou d'incapacité d'agir du Gérant, la Société continuera d'exister et le Conseil de Surveillance peut nommer un administrateur, qui peut ou peut ne pas être un Actionnaire, qui doit adopter des mesures urgentes et celles de l'administration ordinaire jusqu'à ce qu'une Assemblée des Actionnaires soit tenue. Tout administrateur convoquera une réunion des Actionnaires en conformité avec les Statuts dans les quinze jours de sa nomination. Un administrateur ne sera responsable que dans le cadre de l'exécution de son mandat.

9. Représentation.

9.1 Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, la Société est valablement liée ou représentée vis-à-vis des tiers par:

9.2 le Gérant agissant par la signature d'un ou plusieurs représentants légaux;

9.3 la signature unique de toute autre personne à qui un tel pouvoir a été délégué en conformité avec les articles 10.1 ou 10.3.

10. Délégation de pouvoirs.

10.1 La gestion journalière des affaires de la Société ainsi que le pouvoir de représenter la Société peut être délégué par le Gérant à un ou plusieurs agents (chacun un "Délégué à la Gestion Journalière"), agissant seul ou conjointement.

10.2 Un Délégué à la Gestion Journalière n'a pas besoin d'être Actionnaire.

10.3 La nomination, la révocation, pouvoirs, tâches et émoluments des Délégués à la Gestion Journalière seront déterminés par le Gérant.

10.4 Le Gérant pourra déléguer n'importe lesquels de ses pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et pourra révoquer cet agent ou déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (le cas échéant), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

10.5 Aucun pouvoir ne sera délégué par le Gérant à un Actionnaire Commanditaire et aucun Actionnaire Commanditaire ne pourra représenter la Société.

11. Responsabilités des actionnaires.

11.1 L'Actionnaire Commandité sera solidairement responsable avec la Société pour les dettes de la Société dans la mesure où cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, y compris l'article 102 de la Loi.

11.2 Les Actionnaires Commanditaires ne devront pas agir pour le compte de la Société autrement qu'en exerçant leurs droits en tant qu'actionnaires dans des assemblées générales de la Société et seront responsable uniquement afin de payer à la Société la valeur nominale, et toute prime d'émission due, des Actions qu'ils détiennent respectivement dans la Société (le cas échéant).

12. Conseil de surveillance et réviseur d'entreprise.

12.1 La Société est supervisée soit par un conseil de surveillance (le "Conseil de Surveillance") soit par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise agréés, cette dernière éventualité étant celle où une telle nomination est requise ou permise par la Loi Luxembourgeoise et est choisie par la Société (le "Réviseur").

12.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires nomme le Réviseur et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La nomination ne peut cependant excéder une période de six (6) ans. Dans le cas où le Réviseur est élu sans indication de durée de leur mandat, il est réputé être élu pour six (6) ans à partir de la date de sa nomination.

12.3 Le(s) Réviseur(s) peuvent être réélus.

12.4 Le Conseil de Surveillance est composé de trois (3) membres (chacun un "Membre du Conseil de Surveillance"). Les Membres du Conseil de Surveillance ne devront jamais participer ou interférer dans la gestion de la Société mais devront uniquement conseiller le Gérant sur les matières que le Gérant détermine.

12.5 Les réunions du Conseil de Surveillance (les "Réunions du Conseil de Surveillance") peuvent être convoquées par tout Membre du Conseil de Surveillance.

12.6 Les avis de toute Réunion du Conseil de Surveillance seront donnés à tous les membres par lettre, fax ou courriel dans un délai raisonnable à la lumière des circonstances avant la date déterminée pour une telle réunion. La convocation mentionnera la date et le lieu d'une telle réunion et contiendra l'ordre du jour. Les Membres du Conseil de Surveillance peuvent débattre valablement et prendre les décisions lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Membres du Conseil de Surveillance ont renoncé aux exigences et formalités de convocation pertinentes soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil de Surveillance, pertinente en personne ou par un mandataire autorisé.

12.7 Un Membre du Conseil de Surveillance peut nommer un autre Membre du Conseil de Surveillance, et uniquement un autre Membre du Conseil de Surveillance pour le représenter (le "Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance") à la Réunion du Conseil de Surveillance pour assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à cette Réunion du Conseil de Surveillance.

12.8 Le Conseil de Surveillance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si au moins la moitié des Membres du Conseil de Surveillance est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont adoptées à la majorité simple des Membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés.

12.9 Un Membre du Conseil de Surveillance ou Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Surveillance par le biais d'équipement de vidéo conférence ou de moyens de télécommunication permettant l'identification de chacun des Membres du Conseil de Surveillance. Ces moyens devront avoir des caractéristiques techniques assurant une participation effective à la réunion permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre les unes les autres de façon continue et autorisant la participation effective de telles personnes à la réunion. Une personne participant de cette façon est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et aura le droit de voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, tous les sujets examinés par le Conseil de Surveillance de cette façon seront, pour les besoins des Statuts, réputés avoir été effectivement et vala-

blement examinés à la Réunion du Conseil de Surveillance, nonobstant que le nombre des Membres du Conseil de Surveillance (ou leurs mandataires) physiquement présents au même endroit soit inférieur au nombre nécessaire pour constituer un quorum. Une Réunion du Conseil de Surveillance tenue dans ces conditions est réputée avoir été tenue au Siège Social de la Société.

12.10 Une résolution écrite signée par tous les Membres du Conseil de Surveillance (ou en rapport avec tout Membre du Conseil de Surveillance, le Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance) est aussi valable et effective que si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents de la même forme chacun signé par ou au nom d'un ou plusieurs Membres du Conseil de Surveillance.

12.11 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance sont signés par et les extraits des procès-verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance peuvent être certifiés par tout Membre du Conseil de Surveillance présent à la Réunion.

13. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

13.1 L'assemblée des actionnaires ("Assemblée des Actionnaires") détiendra les pouvoirs qui lui sont attribués selon ces Statuts ou la Loi Luxembourgeoise, et n'aura pas les pouvoirs réservés au Gérant par la Loi Luxembourgeoise. Tel que prévu par l'Article 111 de la Loi, l'Assemblée des Actionnaires pourra modifier les Statuts uniquement avec l'accord préalable du Gérant (tel que prévu à l'Article 8.3).

13.2 Chaque Actionnaire a droit à un vote pour chaque Action dont il est le détenteur.

13.3 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.4, 13.5 et 13.6 et 17, les Résolutions des Actionnaires seront valablement adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre d'Actions représentées.

13.4 Les Actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Actionnaires à augmenter son engagement dans la Société sans un vote unanime des Actionnaires.

13.5

13.5.1 Une Assemblée extraordinaire des Actionnaires convoquée afin de modifier des dispositions des Statuts ne pourra valablement délibérer que si (a) au moins la moitié des Actions est représentée et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts et, dans le cas applicable, le texte relatif aux objets ou à la forme de la Société.

13.5.2 Si la première des conditions de l'Article 13.5.1 n'est pas satisfaite, une deuxième assemblée sera convoquée, suivant les conditions de ces Statuts et de la Loi. Cette convocation devra reproduire l'ordre du jour et indiquer la date et les résultats des assemblées précédentes. La deuxième assemblée devra valablement délibérer sans préjudice du nombre d'Actions représentées.

13.5.3 Lors des deux assemblées, les résolutions afin d'être adoptées, seront prises par (i) au moins deux tiers des votes et (ii) le vote favorable de l'Actionnaire Commandité (étant entendu que l'Actionnaire Commandité a un droit de veto). Les votes ne devront pas inclure les votes attachés aux Actions pour lesquelles l'Actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a rendu un vote blanc ou invalide.

13.6 Une Assemblée des Actionnaires peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Actionnaires ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée des Actionnaires en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée des Actionnaires en désignant par écrit (ou par fax ou courriel ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire.

13.8 Chaque Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire de vote tel que décrit dans la convocation envoyée relative à l'Assemblée des Actionnaires. Les Actionnaires peuvent utiliser uniquement les formulaires de vote fournis par la Société et qui contiennent au moins l'endroit, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, la proposition soumise à la décision de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition trois cases permettant à l'Actionnaire de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter sur chaque résolution proposée en cochant la case appropriée. Les formulaires de vote qui ne montrent ni un vote pour ni un vote contre une résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société prendra en compte uniquement les formulaires de vote reçus trois (3) jours avant la tenue de l'Assemblée des Actionnaires concernée et qui sont en accord avec les formalités décrites dans la convocation.

13.9 Les Actionnaires peuvent participer à une Assemblée des Actionnaires par voie de vidéoconférence ou de télécommunications permettant leur identification, et sont considérés présents pour le calcul du quorum et des conditions de majorité et de vote. Ces moyens doivent avoir des caractères techniques qui créent une participation effective à l'assemblée dans laquelle les délibérations existent sans interruption.

13.10 Le Gérant aura les pouvoirs et obligations d'ajourner une Assemblée des Actionnaires dans les cas prévus par la Loi.

13.11 L'Assemblée Annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra chaque année le premier jeudi du mois de juin à 15h30 dans la ville de Luxembourg.

13.12 Le Gérant ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer une Assemblée des Actionnaires. Ils doivent la convoquer de façon à ce qu'elle se tienne dans une période d'un mois si les Actionnaires représentant un dixième du capital social en font la demande par écrit, avec indication de l'ordre du jour.

13.13 Les convocations pour chaque Assemblée des Actionnaires devront contenir l'ordre du jour et prendront la forme d'annonces publiées deux fois, avec un intervalle minimum de huit jours avant l'assemblée, dans le Mémorial et un journal Luxembourgeois. Les convocations par courrier devront être envoyées huit jours avant la tenue de l'Assemblée aux Actionnaires, mais aucune preuve ne devra être apportée que cette formalité a bien été remplie. Lorsque toutes les Actions sont sous forme nominative, les convocations peuvent être envoyées seulement par courrier recommandé.

13.14 Un ou plusieurs Actionnaires qui ensemble détiennent au moins dix pourcent du capital souscrit peuvent demander qu'un ou plusieurs points additionnels soient ajoutés à l'ordre du jour de l'Assemblée des Actionnaires. Cette demande devra être envoyée au Siège Social par courrier recommandé, au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée.

14. Exercice sociale et comptes annuels.

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre 2016 (toutes dates comprises).

14.2 Chaque année lors de la fin de l'année fiscale, les comptes annuels (compte de pertes et profits ainsi que bilan) sont établis par le Gérant. Le Gérant soumet ces documents avec un rapport sur les opérations de la Société au moins un mois avant l'Assemblée annuelle des Actionnaires au Conseil de Surveillance ou au Réviseur d'Entreprise Agréé qui fera un rapport commentant ces documents.

15. Reporting.

15.1 En plus du budget et du rapport annuel, le Gérant devra préparer et délivrer un rapport trimestriel aux Actionnaires Commanditaires.

15.2 En ce qui concerne les investissements dans des sociétés privées, le Gérant devra délivrer un aperçu des performances financières pour le trimestre, la position financière réelle des sociétés, un commentaire sur la performance et une mise à jour, si besoin, sur les sorties. Ce rapport sera délivré au plus tard dans les 45 jours suivant la fin du trimestre, avec également les détails téléphoniques pour une conférence téléphonique qui sera tenue dans les 7 à 15 jours suivant la délivrance de ce rapport, pendant laquelle les Actionnaires Commanditaires pourront discuter du rapport avec le Gérant.

16. Distribution sur actions.

16.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2 Dans la mesure où et dès que des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution et suivant les conditions requises par la Loi Luxembourgeoise et par ces Statuts, les Actionnaires acceptent que la Société distribue les fonds disponibles aux Actionnaires, en fonction des droits attachés à ces Actions en tant que distribution de dividendes, ou de la prime d'émission, le cas échéant, ou d'autres réserves, le cas échéant, ou repaiement du capital par une réduction de capital ou un rachat d'Actions, au pro rata du nombre d'actions détenues dans la Société.

16.3 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Actionnaire(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation des comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés, de la prime d'émission et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à une réserve établie selon la Loi Luxembourgeoise ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Actionnaire(s).

17. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée des Actionnaires par une résolution adoptée en conformité avec les conditions requises pour la modification des Statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

18. Interprétation et loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, Société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou Statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications).

18.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

18.1.3 Les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Actions de commanditaire:	Actions de commandité:	Prix de Souscription en Euro
TH Fides S.à r.l.	30.999	/	30.999
TH Manager S.à r.l.	/	1	1
TOTAL	30.999	1	31.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Première assemblée générale des actionnaires

Les Actionnaires ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.
2. L'entité suivante est nommé réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2021: PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, ayant son siège au 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 65477.

Frais

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société suite au présent acte et/ou en raison de sa constitution sont estimés approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300,-)

Déclaration

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales ont été observées.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 14 décembre 2015. Relation: DAC/2015/21420. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): J. THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 21 décembre 2015.

Référence de publication: 2015207396/711.

(150232287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

Cerberus Capital Private Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 19, boulevard Grande-duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 147.496.

La société Ser.Com S.à r.l. déclare démissionner de la fonction de commissaire de la société CERBERUS CAPITAL PRIVATE EQUITY S.A., ayant son siège social au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, RCSL B147496, à compter du 30 décembre 2015.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 30 décembre 2015.

Référence de publication: 2016000102/12.

(150239677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

Phantom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 110.843.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held

an Extraordinary general Meeting of the Sole Shareholder of “PHANTOM S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, having its registered address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the RCS Luxembourg under number B110843, having a share capital of EUR 12,500, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated on 26th July 2005, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 90, dated 13 January 2006 and whose articles of incorporation have been amended for the last time on 16th October 2012, by a deed of Maître Joseph Elvinger, then notary residing in Luxembourg, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2808, dated 20 November 2012.

The meeting is presided by Mrs Isabel DIAS, private employee, professionally residing at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting, and the meeting elects as scrutineer, Mrs Marilyn KRECKÉ, private employee, residing professionally at the same address.

The Chairman then states that:

I. It appears from the attendance list that 100% of the total capital of EUR 12,500 is duly represented at this meeting which is consequently validly held. The attendance list, signed “ne varietur” by the Sole Shareholder represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the minutes of the Sole Shareholder's meeting aforementioned and shall be filed at the same time with registration authorities.

II. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Decision on the dissolution of the Company and to voluntary put the Company into liquidation (liquidation volontaire).
2. Appointment of a liquidator (liquidateur).
3. Definition of the powers of the liquidator and decision of the liquidation procedure of the Company.
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the Sole Shareholder took the following resolutions:

First Resolution

The Sole Shareholder decides to dissolve the company and to put it into voluntary liquidation.

Second Resolution

The Sole Shareholder appoints as Liquidator FIDES (Luxembourg) S.A., a Société Anonyme, duly incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Registry under number B41469.

Third Resolution

The liquidator has the most extended powers as provided by articles 144 to 148bis of the Luxembourg law on commercial companies. He may carry out all the deeds provided by articles 145 without previous general meeting authorization if required by law.

All power are granted to the liquidator to represent the company for all operation being a matter of liquidation purpose to realize the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the company to the shareholders in proportion to their shareholding in kind or in cash.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.-).

There being no further business on the Agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by the French version.

On request of the appearing persons, and in case of discrepancies between English and French version, the English one will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée «PHANTOM S.à r.l.», ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro B110843 et ayant un capital social de EUR 12,500, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire résident à Luxembourg, en date du 26 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 90 le 13 janvier 2006 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 16 octobre 2012 suivant un acte notarié de Maître Joseph Elvinger, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2808 le 20 novembre 2012.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marilyn KRECKÉ, employée privée, demeurant professionnellement à la même adresse.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Il ressort de la liste de présence que 100% du capital social de EUR 12.500 est représenté à cette réunion, qui est par conséquent, valablement tenue. La liste de présence signée «ne varietur» par l'Associé Unique représenté à la réunion, restera annexée au présent acte avec les minutes de la réunion de l'Associé Unique susmentionné pour être soumis aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda

1. Décision de la dissolution et de la mise en liquidation volontaire de la société;
2. Nomination d'un liquidateur;
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
4. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première Résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième Résolution

L'assemblée nomme le liquidateur, FIDES (Luxembourg) S.A., société anonyme, de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B41469.

Troisième Résolution

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux associés, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société à la suite au présent acte sont estimés approximativement à mille trois cents Euros (EUR 1.300.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: I. Dias, M. Krecké et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 16 décembre 2015. 2LAC/2015/27907. Reçu douze euros EUR 12,-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2015.

Référence de publication: 2015207185/112.

(150233354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

Tiger Holding Five S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Luxembourg, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 136.045.

In the year two thousand fifteen on the ninth day of December

Before Maître Danielle KOLBACH, notary public residing at Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of “Tiger Holding Five S.à r.l.”, (hereafter the “Company”), a “société à responsabilité limitée”, having its registered office at L-3364 Leudelange, rue de la Poudrerie 1, registered with the Luxembourg Trade Registry (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under the number B 136 045, incorporated by deed enacted on January 8, 2008, amended for the last time pursuant to a deed dated December 18, 2014, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated February 6, 2015, Nr 323.

The meeting is opened at 10:00 a.m., with Mrs Catherine DESSOY, “avocat à la cour”, with professional address at L-1471 Luxembourg, 31 rue d'Eich, in the chair.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Véronique PETIT, private employee, with professional address at L-1471 Luxembourg, 31 rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented and all the shareholders represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and agree to waive the notices requirements.

III. The present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decrease of the Company's share capital by an amount of 209,942.25 USD (two hundred nine thousand nine hundred forty-two United States Dollars and twenty-five Cents) in order to lower it from its present amount of 1,377,254.90 USD (one million three hundred seventy seven thousand two hundred fifty four United States Dollars and ninety Cents) down to 1,167,312.65 USD (one million one hundred sixty-seven thousand three hundred twelve United States Dollars and sixty-five Cents) by way of reimbursement to the sole shareholder and by cancellation of a total of 5,998.35 (five thousand nine hundred ninety-eight point thirty-five) redeemable shares of class B, redeemable shares class C, redeemable shares of class H and redeemable shares of class K of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each;

2. Amendment of article 8.1 of the Articles of Incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to decrease the Company's share capital by an amount of 209,942.25 USD (two hundred nine thousand nine hundred forty-two United States Dollars and twenty-five Cents) in order to lower it from its present amount of 1,377,254.90 USD (one million three hundred seventy seven thousand two hundred fifty four United States Dollars and ninety Cents) down to 1,167,312.65 USD (one million one hundred sixty-seven thousand three hundred twelve United States Dollars and sixty-five Cents) by way of reimbursement to the sole shareholder and by cancellation of a total of 5,998.35 (five thousand nine hundred ninety-eight point thirty-five) redeemable shares of class B, redeemable shares class C, redeemable shares of class H and redeemable shares of class K of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each.

The sole shareholder declares having received payment of 209,942.25 USD (two hundred nine thousand nine hundred forty-two United States Dollars and twenty-five Cents).

Second resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 8.1 of the articles of association as follows:

“ 8.1. The Company's capital will be divided into redeemable shares of 35.- USD (thirty-five United States Dollars) each, which may be divided in different distinct classes, constituted because of each specific investment of the Company, each class being able to be entirely redeemed by the Company.

The Company's capital is set at 1,167,312.65 USD (one million one hundred sixty-seven thousand three hundred twelve United States Dollars and sixty-five Cents) represented by 2,643.84 (two thousand six hundred forty-three point eighty-four) redeemable shares of class B, 1,301.15 (one thousand three hundred one point fifteen) redeemable shares of class I, 16,415.23 (sixteen thousand four hundred fifteen point twenty-three) redeemable shares of class J, 2,583.47 (two thousand five hundred eighty-three point forty-seven) redeemable shares of class L, 3,566.92 (three thousand five hundred sixty-six point ninety-two) redeemable shares of class M, 2,016.83 (two thousand sixteen point eighty-three) redeemable shares of class N, 576.20 (five hundred seventy-six point twenty) redeemable shares of class O, 904.62 (nine hundred four point sixty-two) redeemable shares of class P, 694.47 (six hundred ninety-four point forty-seven) redeemable shares of class Q, 1,444.16 (one thousand four hundred forty-four point sixteen) redeemable shares of class R and 1,204.90 (one thousand two hundred four point ninety) new redeemable shares of class S of 35.- USD (thirty-five United States Dollars) each.”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 10.30 o'clock am.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail, on the day named at the beginning of this document.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le neuf décembre

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée «Tiger Holding Five S.à. r.l.» (ci-après la «Société»), ayant son siège social à L-3364 Leudelange, Rue de la Poudrerie 1, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. B 136 045, constituée suivant acte reçu le 8 janvier 2008, statuts modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 18 décembre 2014, publié au Mémorial C N° 323 du 6 février 2015.

La séance est ouverte à 10.00 heures et présidée par Madame Catherine DESSOY, avocat à la cour, ayant son adresse professionnelle à L-1471 Luxembourg, 31 rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Véronique PETIT, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-1471 Luxembourg, 31 rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il appert de la liste de présence que les toutes les parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Diminution du capital social à concurrence d'un montant de 209.942,25 USD (deux cent neuf mille neuf cent quarante-deux Dollar US et vingt-cinq Cents) pour le porter de son montant actuel de 1.377.254,90 USD (un million trois cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-quatre Dollars US et quatre-vingt-dix Cents) à 1.167.312,65 USD (un million cent soixante-sept mille trois cent douze Dollars US et soixante-cinq Cents) par remboursement à l'associé unique et par annulation de 5.998,35 (cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit virgule trente-cinq) parts sociales rachetables de classe B, parts sociales rachetables de classe C, parts sociales rachetables de classe H et de parts sociales rachetables de classe K d'une valeur nominale de 35,- USD (trente cinq Dollars US);

2. Modification de l'article 8.1 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de diminuer le capital social à concurrence d'un montant de 209.942,25 USD (deux cent neuf mille neuf cent quarante-deux Dollar US et vingt-cinq Cents) pour le porter de son montant actuel de 1.377.254,90 USD (un million trois cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-quatre Dollars US et quatre-vingt-dix Cents) à 1.167.312,65 USD (un million cent soixante-sept mille trois cent douze Dollars US et soixante-cinq Cents) par remboursement à l'associé unique et par annulation de 5.998,35 (cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit et trente-cinq) parts sociales rachetables

de classe B, parts sociales rachetables de classe C, parts sociales rachetables de classe H et de parts sociales rachetables de classe K d'une valeur nominale de 35,- USD (trente cinq Dollars US).

L'associé unique reconnaît avoir reçu le paiement d'un montant de 209.942,25 USD (deux cent neuf mille neuf cent quarante-deux Dollar US et vingt-cinq Cents).

Deuxième résolution:

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier l'article 8.1 des statuts comme suit:

« **8.1.** Le capital social est divisé en parts sociales rachetables de USD 35,- (trente-cinq Dollars US) chacune, pouvant être divisées en différentes classes, constituées pour chaque investissement spécifique de la Société, chaque classe pouvant être rachetée par la Société. Le capital social est fixé à 1.167.312,65 USD (un million cent soixante-sept mille trois cent douze Dollars US et soixante-cinq Cents) représenté par 2.643,84 (deux mille six cent quarante-trois virgule quatre-vingt-quatre) parts sociales rachetables de classe B, 1.301,15 (mille trois cent un virgule quinze) parts sociales rachetables de classe I, 16.415,23 (seize mille quatre cent quinze virgule vingt-trois) parts sociales rachetables de classe J, 2.583,47 (deux mille cinq cent quatre-vingt-trois virgule quarante-sept) parts sociales rachetables de classe L, 3.566,92 (trois mille cinq cent soixante-six virgule quatre-vingt-douze) parts sociales rachetables de classe M, 2.016,83 (deux mille seize virgule quatre-vingt-trois) parts sociales rachetables de classe N, 576,20 (cinq cent soixante-seize virgule vingt) parts sociales rachetables de classe O, 904,62 neuf cent quatre virgule soixante-deux) parts sociales rachetables de classe P, 694,47 (six cent quatre-vingt-quatorze virgule quarante-sept) parts sociales rachetables de classe Q, 1.444,16 (mille quatre cent quarante-quatre virgule seize) parts sociales rachetables de classe R et 1.204,90 (mille deux cent quatre virgule quatre-vingt-dix) nouvelles parts sociales rachetables de classe S, ayant une valeur nominale de USD 35,- (trente-cinq dollars US) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. DESSOY, V. PETIT, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 10 décembre 2015. Relation: DAC/2015/21342. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 21 décembre 2015.

Référence de publication: 2015207400/137.

(150232384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

Tower Fund, Fonds Commun de Placement.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 48.469.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and fifteen.

On the twenty-sixth day of November.

Before Us Maître Jacques KESSELER notary residing in Pétange (Grand-Duchy of Luxembourg).

APPEARED:

The company "LEUMI (SWITZERLAND) LTD" having its registered office at 5 Dianastrasse, 8022 Zurich, Switzerland

here represented by Luc Courtois, attorney-at-law residing in Luxembourg
by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the notary and the proxyholder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing proxy-holder, acting in his capacity, declared and requested the notary to act:

1. That the company "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A.", with registered office at 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, R.C.S. Luxembourg section B number 48469, was incorporated by deed of Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage, on August 19, 1994 published in the Mémorial C number 352 of September 22, 1994 as amended the last time by a deed of Maître Francis Kessler on December 19, 2013 published in the Mémorial C number 1059 of April 25, 2014.

2. That the capital of the company "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A." presently amounts to one hundred ninety thousand US Dollars (190,000.- US\$) comprised of one thousand nine hundred (1,900.-) fully paid up shares with a nominal value of one hundred US Dollars (100.-US\$) each.

3. That the appearing party is the single owner of all the shares of the company "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A.".

4. That the financial statements for the fiscal year ended on December 31, 2014 are hereby approved and that full and entire discharge is given to the directors and the auditor of the company for such period.

5. That the appearing party has decided the dissolution of the company "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A.".

6. That the appearing party appoints itself as liquidator of the company "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A." and in its capacity as liquidator of the company, the appearing party declares that all the liabilities of the company have been settled or provision made therefor and that the liabilities in relation to the closing of the liquidation have been provided for and that it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved company.

7. That the appearing party declares that it has taken over all remaining assets of the company and that the liquidation is closed.

8. That the books and documents of the company "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A." will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of the company, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its surname, Christian name, civil status and residence, the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille quinze.

Le vingt-sixième jour de novembre.

Pardevant Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société «LEUMI (SWITZERLAND) LTD», ayant son siège social au 5 Dianastrasse, 8022 Zurich, Suisse, ici représentée par Luc Courtois, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel mandataire, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

1. Que la société "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A.", ayant son siège social au 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, R.C.S. Luxembourg section B numéro 48.469, a été constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 19 août 1994, publié au Mémorial C numéro 352 du 22 septembre 1994, modifié pour la dernière fois par un acte reçu par Maître Francis Kessler en date du 19 décembre 2013, publié au Mémorial C numéro 1059 du 25 avril 2014.

2. Que le capital social de la société "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A.", prédésignée, s'élève actuellement à cent quatre-vingt-dix mille dollars américains (190.000 USD) représenté par mille neuf cent (1.900) actions entière libérées avec une valeur nominale de cent dollars américains (100 US\$) chacune.

3. Que la comparante est devenue la seule propriétaire de toutes les actions de la société " TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A.".

4. Que les comptes financiers au 31 décembre 2014 sont approuvés et décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et à l'auditeur de la société pour cette période.

5. Que la comparante a décidé la dissolution de la société "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A.".

6. Que la comparante se nomme elle-même liquidateur de la société "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A." et dans sa qualité de liquidateur de la société, la comparante déclare que toutes les dettes de la société ont été remboursées ou provisionnées et que les dettes en relation avec la clôture de la liquidation ont été provisionnées et qu'elle assume le paiement de toutes les dettes inconnues et impayées de la société dissoute.

7. Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les avoirs restants de la société et que la liquidation est désormais clôturée.

8. Que les livres et documents de la société dissoute "TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A." seront conservés pendant une période de cinq ans à Luxembourg au siège social de la société, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: Courtois, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 01 décembre 2015. Relation: EAC/2015/28470. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015207411/89.

(150232076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

Ernst & Young Business Advisory Services, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 88.074.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des associés de la Société qui s'est tenue le 3 décembre 2015 que la décision suivante a été prise:

- Il a été décidé de nommer BDO Audit, société anonyme, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B147570, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 4/12/2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2016000201/19.

(150239722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2015.

EP Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 184.488.

—
Les statuts coordonnés au 21 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 05 janvier 2016.

Référence de publication: 2016003696/10.

(160001906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2016.

Ernst & Young Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 88.019.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2016.

Référence de publication: 2016003700/10.

(160002143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2016.
